



BARRAUX

INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS

COMMUNE DE LA BUISSIÈRE

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISÈRE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdiction
- Champs d'inondation contrôlée
- Zones de contraintes particulières
- Zones de contraintes moyennes
- Zones de contraintes faibles
- Zones de contraintes faibles (cruie historique et remontées de nappe)

Nature du risque **

I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère

Localisation du risque ***

- a : espaces agricoles
- s : champs d'inondation contrôlée
- u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
- n : espaces naturels

Périmètre de la crue historique

Limites communales

Parcelles cadastrales

Bati

Brèches

Ouvrages hydrauliques

Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

Édition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

LA BUISSIÈRE

SAINTE-MARIE-DALLOIX

LE CHEYLAS

